



Réunion d'informations orientations post 4^{ème}

2023 /24



▮ Attentes de la classe de 4^{ième}:

- 2^{ième} année du cycle 4

Orientations possibles:

-3^{ème} générale

- 3^{ème} Option DP3

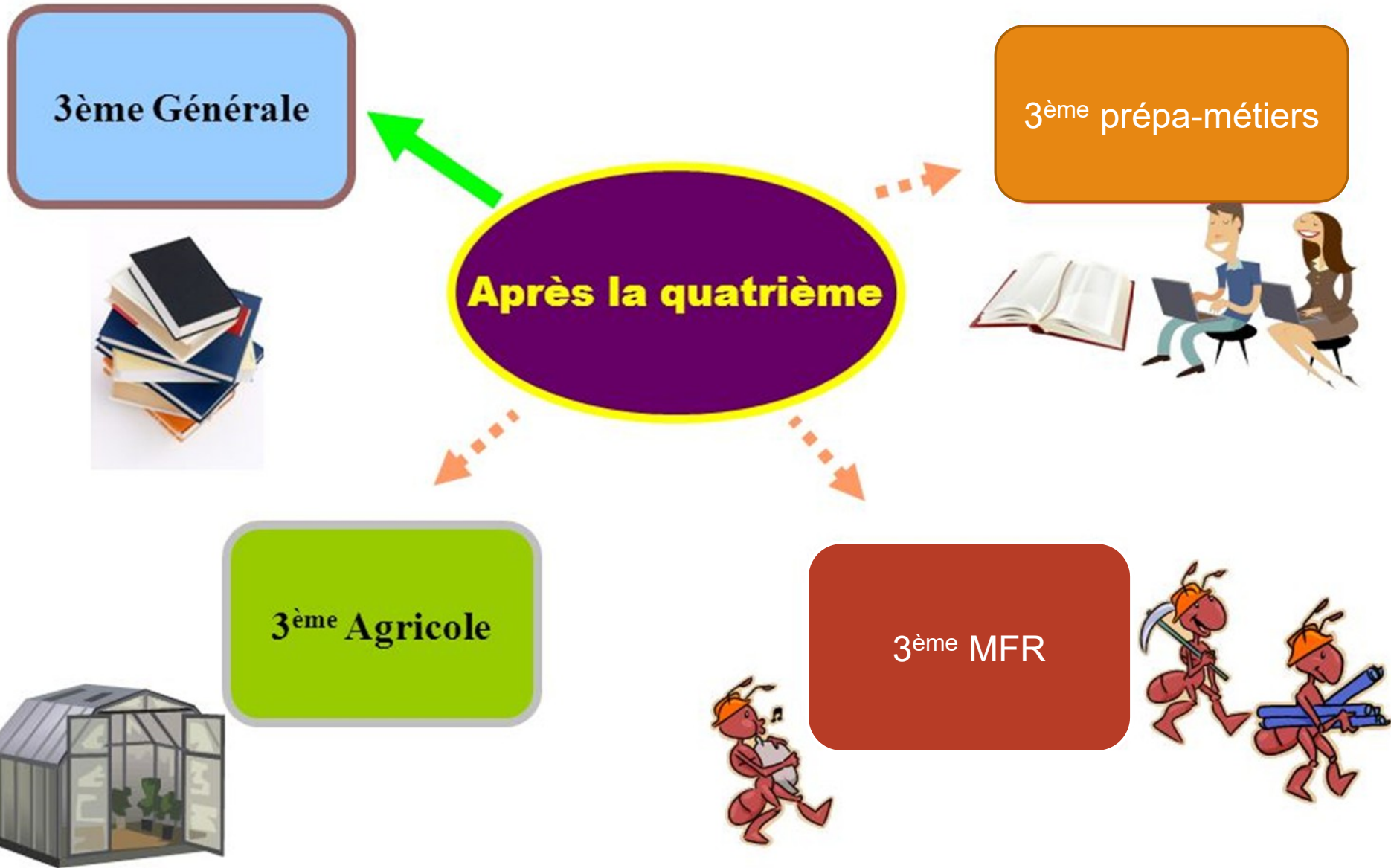
-3^{ème} prépa métier (possibilité de préparer un bac professionnel)

-Les "4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole" (en Lycée Professionnel Agricole ou en Maison Familiale et Rurale)

-Les DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) (en Centre de Formation des Apprentis, Maison Familiale et Rurale ou Lycée Professionnel)

Le livret de compétences attendues en fin de cycle est consultable sur Pronote

LES ORIENTATIONS APRES LA QUATRIEME



ORIENTATION

Seconde générale
ou technologique

Seconde
Professionnelle

Apprentissage

CAP

LA TROISIEME



TOUTES DIRECTIONS

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le
baccalauréat
professionnel
peuvent être
préparés en
apprentissage

BAC
PRO

BAC
GÉNÉRAL

BAC
TECHNO

CAP

terminale
professionnelle

terminale
générale

terminale
technologique

2^e
année

première
professionnelle

première
générale

première
technologique

1^{re}
année

seconde
professionnelle

seconde
générale et technologique

Lycée
professionnel

Lycée
général...

... et techno-
logique

APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Les enseignements obligatoires

À CHAQUE
CLASSE SON
EMPLOI
DU TEMPS



	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre		1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h

Sur les 26 heures d'enseignements obligatoires, **les enseignements complémentaires** (enseignements pratiques interdisciplinaires – EPI – et accompagnement personnalisé – AP) **représentent 3 heures en 6e (cycle 3) et 4 heures en 5e, 4e, 3e (cycle 4)**. La répartition entre les enseignements complémentaires est fixée par le conseil d'administration de l'établissement après avis du conseil pédagogique.

3ème Générale

3^{ème} MFR

L'accès à une classe de 4e ou de 3e se fait à la demande des familles directement à la MFR souhaitée.

Ces classes sont destinées aux élèves qui souhaitent découvrir les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement, des services en milieu rural.

Après la 3^{ème}

Les élèves poursuivent leurs études en CAP ou BAC Pro, dans l'enseignement agricole ou à l'éducation nationale. La voie de l'apprentissage est également ouverte aux plus de 15 ans + 1 jour.

	4e	3e
Enseignements communs obligatoires		
Français	3h	3h30
Langue vivante	2h	2h
Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique	2h	2h30
Mathématiques	3h	3h
EPS	3h	3h
Éducation socioculturelle	2h	2h
Technologies de l'informatique et du multimédia	1h	1h
Biologie-Écologie	1h30	1h30
Physique-Chimie	1h30	1h30
Enseignements complémentaires		
Accompagnement personnalisé (1)	2 h	2 h
Enseignements pratiques interdisciplinaires (2)	7 h	7 h
Total	28h	29h
Enseignements facultatifs		
<i>Langue vivante 2, langue et culture régionale, langue des signes française</i>		

3^{ème} Agricole

La classe de 3^{ème} agricole s'adresse à des jeunes qui recherchent une formation de collège moins théorique .

L'accès à une classe de 4^e ou de 3^e de l'enseignement agricole se fait à la demande des familles auprès du lycée directement. Les élèves doivent avoir 14 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire concernée.

Stage en entreprise : Deux semaines d'observation.

Modules découverte vie professionnelle : une initiation en vue de définir son projet d'orientation scolaire ou professionnelle.

Exemples des modules : Plantes (jardinage), Matériaux (énergie, travail du fer, du bois

En fin d'année, les élèves passent l'épreuve du Diplôme National du Brevet.

Français : 3,5h
Histoire – Géographie : 2,5h



Mathématiques : 3,5 h
Langue vivante : 2h



Education Physique et Sportive 3h
Physique – Chimie 1,5h



Education Familiale et Sociale : 1h
Economie Socioculturelle : 2h



Biologie – Ecologie : 1,5h
Informatique – Bureautique : 1h



Aide individualisés : 0,5h
Enseignements interdisciplinaires : 3h

Après la 3^{ème}

Les élèves poursuivent leurs études en CAPouBAC Pro, dans l'enseignement agricole ou à l'éducation nationale. La voie de l'apprentissage est également ouverte aux plus de 15 ans + 1 jour.

3^{ème} prépa- métiers

La 3e prépa métiers est une alternative à la classe de 3e ordinaire dans le cas où:

- ✓ Vous avez déjà un projet professionnel, une idée du métier que vous aimeriez exercer plus tard ?
- ✓ Vous avez envie de préparer votre entrée au Lycée Professionnel ?
- ✓ Vous hésitez encore mais vous savez que vous ne voulez plus de l'enseignement général comme au collège ?

Comment intégrer ce dispositif ?

- Avec l'accord des représentants légaux, effectuer une demande auprès du chef d'établissement en fin de 4^e.
- Une commission placée sous l'autorité du recteur d'académie examine les candidatures d'élèves
- L'admission est fondée sur un bilan des acquis et de la motivation qui est mesurable grâce à votre engagement (assiduité, implication, sérieux et savoir prendre des initiatives)

Et après ?

les élèves de « prépa-métiers » participent à la procédure d'orientation et d'affectation.

La poursuite d'études se fait, le plus souvent, en seconde professionnelle en lycée ou par la voie de l'apprentissage mais n'exclut pas la voie générale ou technologique des possibilités offertes.

Remarque: ce n'est pas parce que vous effectuerez votre scolarité dans une 3^{ème} prépa-métiers dans un Lycée Professionnel, que vous poursuivrez obligatoirement dans cette voie.

Enseignements	Horaires hebdomadaires indicatifs
Français	5 heures dont 1 heure de consolidation
Mathématiques	4,5 heures dont 1 heure de consolidation
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 heures
Langues vivantes : LV1 et LV2	5,5 heures
Enseignements artistiques	1 heure
Enseignements de sciences et technologie	3 heures
Éducation physique et sportive	3 heures
Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles	5 heures
Total	30 heures

04 Alpes de Haute-Provence

Digne-les-Bains

Lycée professionnel Alphonse Beau-de-Rochas
Lycée professionnel du Sacré-Cœur*

Manosque

Lycée professionnel Louis Martin Bret

Sisteron

Collège Paul Arène

05 Hautes-Alpes

Briançon

Collège les Garcins

Gap

Lycée professionnel Paul Héraud
Lycée professionnel Sévigné

Saint-Jean-Saint-Nicolas

Lycée professionnel Pierre et Louis Poutrain *

13 Bouches-du-Rhône

Aix-en-Provence

Collège Campra
Lycée professionnel Emile Zola
Lycée professionnel Sainte-Marie*

Arles

Lycée professionnel Charles Privat
Lycée professionnel Jeanne d'Arc*

Aubagne

Collège Lou Garlaban

Gardanne

Section d'enseignement professionnel
l'Etoile du lycée Fourcade

Istres

Lycée professionnel Pierre Latécoère

Marignane

Lycée professionnel Louis Blériot

Marseille 3*

Lycée professionnel le Chatelier

Marseille 5*

Lycée professionnel Saint-Michel*

Marseille 6*

Lycée professionnel Saint-Vincent de Paul*
Lycée professionnel Edmond Rostand*
Lycée professionnel Don Bosco*
Lycée professionnel Ecole libre de métiers*

Marseille 7*

Lycée professionnel Léonard de Vinci

Marseille 8*

Lycée professionnel Leau
Lycée professionnel Frédéric Mistral

Marseille 10*

Collège Pont de Vivaux
Lycée professionnel ORT Léon Bramson*

Marseille 11*

Lycée professionnel René Caillié
Lycée professionnel Camille Jullian

Marseille 13*

Collège Jacques Prévert
Lycée professionnel Charlotte Grawitz*
Lycée professionnel Jacques Raynaud*

Marseille 14*

Collège Clair Soleil

Marseille 15*

Collège Arthur Rimbaud
Collège Jean Moulin
Lycée professionnel Saint-Louis*

Marseille 16*

Lycée professionnel et technologique
régional L'Estaque

Martigues

Lycée professionnel Jean Lurçat

Miramas

Collège Albert Camus
Lycée professionnel les Alpilles

Port-de-Bouc

Lycée professionnel Charles Mongrand
Lycée professionnel Jean Moulin

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Lycée professionnel Henri Leroy*

Saint-Chamas

Lycée professionnel les Ferrages

Salon-de-Provence

Lycée professionnel Adam de Craponne
Lycée professionnel le Rocher*

Septèmes-les-Vallons

Lycée professionnel Sainte-Elisabeth*

84 Vaucluse

Apt

Section d'enseignement professionnel du
lycée Charles de Gaulle

Avignon

Lycée professionnel Maria Casarès
Lycée professionnel Robert Schuman
Lycée professionnel Vincent de Paul*
Lycée professionnel St-Jean-Baptiste de la Salle*

Carpentras

Section d'enseignement professionnel du
lycée Jean-Henri Fabre
Lycée professionnel Victor Hugo

Cavaillon

Collège Paul Gauthier

L'Isle-sur-la-Sorgue

Section d'enseignement professionnel
du lycée Alphonse Benoît

Orange

Lycée professionnel Aristide Briand
Lycée professionnel de l'Argensol

Pertuis

Section d'enseignement professionnel
du lycée Val de Durance

Sorgues

Lycée professionnel Montesquieu
Collège Marie Rivier*

Vaison-la-Romaine

Collège Joseph d'Arbaud

Valréas

Lycée professionnel Ferdinand Revoul

Vedène

Lycée professionnel Domaine d'Eguilles

* Privé sous contrat



3^{ème} MFR


3^{ème} Agricole

3^{ème} prépa-
métiers
Etablissement Privé

3^{ème} prépa-
métiers
Etablissement Public



L'accès à une classe de 3e (MFR, Agricole ou Prépa-Métiers) se fait à la demande des familles directement auprès de l'établissement



Dossier à constituer par la famille auprès du collège, les résultats seront communiqués après la commission d'affectation

DOSSIER D'INSCRIPTION en Prépa-métier

15. Mettre à jour

V en Prépa-métier

Demande d'admission en 3^e prépa-métiers 2020-2021
Page 3 sur 4

PRÉPA-MÉTIERS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Cité :

le(s) légal (aux) :

le(s) légal (aux) :

Téléphone :

selon les vœux suivants :
le demandeur

au lieu de l'élève dans l'établissement
date, les places des élèves non-inscrits seront
octroyées de l'ordre du classement issu de l'affectation.

signature du ou des représentants légaux :

ETABLISSEMENT

- Lycée professionnel Louis Blériot
- Portes ouvertes le samedi 26 mars 2022
- 9h-13h

- Lycée professionnel les Ferrages

COORDONNEES

- 8 boulevard de la Libération
- 13700 Marignane
- 04 42 09 30 50
- ce.0130033R@ac-aix-marseille.fr
- www.lyc-bleriot.ac-aix-marseille.fr/

- Quartier Les Ferrages
- 13250 Saint-Chamas
- 04 90 50 70 36
- ce.0130157A@ac-aix-marseille.fr
- www.lyc-ferrages.ac-aix-marseille.fr
-

UNIVERS PROFESSIONNELS

- transitions numérique et énergétique
- réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
- pilotage et de la maintenance d'installations automatisées
- Accompagnement, soins et services à la personne
- Accompagnant éducatif petite enfance
- Chaudronnerie/ soudage
- Electricité

- Gestion Administration/ *Transport/Logistique*
- Accompagnement soins et services à la personne
- Animation enfance et personnes âgées
- Mode/couture
- Production et service en restaurations
-

<ul style="list-style-type: none"> • Section d'enseignement professionnel Lycée Emile Zola 	<ul style="list-style-type: none"> • Avenue Arc de Meyran • BP 60010 • 13181 Aix-en-Provence Cedex 05 • 04 42 93 87 00 • ce.0132569X@ac-aix-marseille.fr • www.lyc-zola.ac-aix-marseille.fr • 	<ul style="list-style-type: none"> • Beauté/ bien être (coiffure/esthétique) • ASSP • Animation enfance et personnes âgées
<ul style="list-style-type: none"> • Collège André Campra 	<ul style="list-style-type: none"> • 04 42 21 72 21 • ce.0132325G@ac-aix-marseille.fr • www.clg-campra.ac-aix-marseille.fr/spip/ • 	<ul style="list-style-type: none"> •
<ul style="list-style-type: none"> • Lycée polyvalent Sainte-Marie • Établissement privé sous contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 rue de Jouques • 13100 Aix-en-Provence • 04 42 23 11 12 • ce.0133395v@ac-aix-marseille.fr • www.lyceesaintemarie.org • 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion Administration/ Transport/Logistique • Vente

<ul style="list-style-type: none"> Lycée professionnel le Rocher Établissement privé sous contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Montée de la Transhumance 13300 Salon-de-Provence 04 90 56 13 79 www.lycee-le-rocher.com/ 	<ul style="list-style-type: none"> Beauté/ bien être (coiffure/esthétique) ASSP Accompagnant éducatif petite enfance Etude et définition de produits industriels Assistant technique en milieu familial et collectif Commercialisation et services en hotel/café/restaurant
<ul style="list-style-type: none"> Lycée professionnel et technologique régional L'Estaque 	<ul style="list-style-type: none"> 310 rue Rabelais, 16e arr. 13016 Marseille 04 95 06 90 70 ce.0130058T@ac-aix-marseille.fr www.lyc-estaque.ac-aix-marseille.fr 	<ul style="list-style-type: none"> Electricité, Electrotechnique Maintenance nautique Vente, commerce Sécurité
<ul style="list-style-type: none"> Section d'enseignement professionnel du lycée Adam de Craponne 	<ul style="list-style-type: none"> 218 rue Chateaudon BP 55 13658 Salon-de-Provence Cedex 04 90 56 24 68 ce.0131709M@ac-aix-marseille.fr www.lyc-craponne.ac-aix-marseille.fr 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion Administration/ Transport/Logistique ASSP Electricité Systèmes Numériques Chaudronnerie Réalisation de produits mécaniques Accueil Commerce

MFR

Maison familiale et rurale



- ETABLISSEMENT

- Maison familiale rurale Garachon (Lambesc)
 - Établissement privé sous contrat
- Campus des métiers et des qualifications : Agrosociétés, agroalimentaire et alimentation
 - Internat garçons-filles

- Maison familiale rurale de la Roque d'Anthéron
 - Établissement privé sous contrat
 - Internat garçons-filles

- COORDONNEES

- Domaine de Garachon
 - 13410 Lambesc
 - 04 42 57 19 57
 - mfr.lambesc@mfr.asso.fr
 - www.garachon.org

- quartier les Carraires, chemin de la Dévalade
 - BP 15
 - 13640 La Roque-d'Anthéron
 - 04 42 50 41 27
 - mfr.laroque@mfr.asso.fr
 - www.mfr-laroque.com

- UNIVERS PROFESSIONNELS

- Conduite de productions horticoles
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole ou viticole
 - Maintenance des matériels

- Jardinier paysagiste
- Commercialisation et services en hotel café restaurant
 - Cuisine
 - Pâtisserie

- Ecole des courses hippiques AFASEC - Campus de Cabriès (Cabriès)
 - Établissement privé sous contrat
 - Internat garçons-filles
 -
- Les plaines de l'Arbois, Centre d'entraînement
 - BP 27
 - 13822 Cabriès Cedex
 - 04 42 22 41 45
 - ech-cabries@afasec.fr
 - www.afasec.fr
 -
- Conduite et gestion de l'entreprise hippique
 - Lad cavalier
 -
- Maison familiale rurale Puyloubier
 - Établissement privé sous contrat
- Campus des métiers et des qualifications : Silver économie, bien-vivre à domicile en région PACA
 - Internat garçons-filles
 -
- 213 avenue Henri Froidfond
 - 13114 Puyloubier
 - 04 42 66 32 09
 - mfr.puyloubier@mfr.asso.fr
 - www.mfr-puyloubier.com
 -
- Technicien conseil vente en animalerie
 - Services aux personnes et aux territoires
 - Vente en espace rural

- 
- 
- Maison familiale rurale Rhône-Alpilles Établissement privé sous contrat
 - Campus des métiers et des qualifications : Agrosociétés, agroalimentaire et alimentation ; Silver économie, bien-vivre à domicile en région PACA
 - Internat garçons-filles
 -
- 2 rue de la garrigue
 - 13310 Saint-Martin-de-Crau
 - 04 90 49 17 52
 - mfr.rhone-alpilles@mfr.asso.fr
 - www.mfr-rhonealpilles.com
 -
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole
 - Petite enfance
 - Services aux personnes et vente en espace rural
 - Interventions en maintenance technique des bâtiments
-
- Lycée d'enseignement privé agricole Fontlongue
 - Établissement privé sous contrat
 - Campus des métiers et des qualifications : Agrosociétés, agroalimentaire et alimentation ; Silver économie, bien-vivre à domicile en région PACA
 - Internat garçons-fille
 -
- Boulevard Théodore Aubanel
 - 13148 Miramas Cedex
 - 04 90 58 18 46
 - miramas@cneap.fr
 - www.fontlongue.fr
 -
- Aménagements paysagers
 - Services aux personnes et aux territoires
 -

PSYCHOLOGUE

de l'Education Nationale

Permanences d'Elsa Nelkène :

- Mardi après midi de 13H30 à 16H
- Jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Au CIO : mardi matin et vendredi après midi




Pour prendre rendez vous, vous pouvez vous adresser : à la psychologue pendant sa permanence, ou à la vie scolaire

En cas d'absence, contactez :

CIO Vitrolles

04 42 79 72 38



Se documenter

<https://www.onisep.fr/>